



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

France 3 Régions 2022

« Ma France 2022 »

Tu l'aimes ou tu la quittes !

2022, année cruciale, année électorale. France Télévisions couvrira bien évidemment la présidentielle et les législatives. Elle s'y prépare déjà activement.

La direction de l'info du réseau régional de France 3 lance, en partenariat avec France Bleu, un projet ambitieux, « Ma France 2022 ». Démarrage mi-janvier 2022, avec une région pilote qui s'y colle dès maintenant, le Centre Val de Loire.

Objectif, honorable, donner la parole aux citoyens durant la campagne électorale, avec, pour chaque région, trois lieux représentatifs dans lesquels des équipes s'immergeraient pour rendre compte de cette parole citoyenne pour le web, pour la TV à moyens constants.

Vous commencez à comprendre ? Non ? On vous éclaire : en Centre-Val de Loire, en guise de pilotes, on a des kamikazes. Boum les accords, boum la convention collective.

Sous couvert d'une expérimentation, non discutée, non négociée, la direction envoie un journaliste seul, un contributeur web qui n'a jamais touché une caméra de sa vie, faire : un papier pour le web, des photos, des vidéos, des ITW. Bref, un reportage pour le numérique et l'antenne, qu'il viendra ensuite présenter en plateau. Y'a pas de petites économies ni de petits journalistes c'est bien connu !

En mode « MOJO », UTS, tout ce que vous voulez, mais seul et avec un smartphone. Voilà comment les UTS, à peine déployées dans certaines antennes, sont déjà dévoyées.

Nous, CFDT, on ne veut pas de cette « France 2022 » ni d'ailleurs de cette « France Télévisions » qui s'annonce décidément très mal pour 2022 !

NON ! Nos accords d'entreprise, discutés, négociés, signés, et en vigueur, stipulent que « **L'effectif normal d'une équipe de reportage comporte au minimum deux journalistes** ». « **A titre exceptionnel et compte tenu des urgences liées à l'actualité, l'effectif d'une équipe de reportage peut comprendre au minimum un journaliste, à la seule condition que celui-ci soit titulaire d'une compétence complémentaire (de niveau 1 ou de niveau 2)** ». **Accord collectif du 28 mai 2013**. C'est clair non ?

Ce n'est pas suffisant ? : « **L'usage des UTS, l'utilisation (tournage) et le traitement des rushes (montage et mixage) se feront dans les conditions d'exercice des métiers prévues par les textes conventionnels en vigueur.**

NOVEMBRE 2021

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les unités de tournage (...) n'ont donc pas vocation à se substituer aux outils existants. Le choix de tourner avec ces matériels est laissé à l'appréciation des utilisateurs volontaires (**Journaliste reporter d'images, Journaliste rédacteur reporter à compétence complémentaire 1 et 2 et Chef opérateur de prise de vue**) préalablement formés ». **Accord UTS du 24 février 2021.**

NON ! Notre accord collectif souligne aussi « **qu'en aucun cas, la notion d'urgence ne doit l'emporter sur le sérieux de l'enquête et sur la vérification des sources** ». Avec un jour de desk, un jour de tournage et deux jours « d'écriture TV et Web » pour des sujets aussi importants que ceux-là, ben non ce n'est pas sérieux !

NOVEMBRE 2021

Devant la levée de boucliers des représentants de proximité de Centre Val de Loire, la Direction a finalement fait marche arrière en décidant de ne pas diffuser ces fameux modules ce vendredi soir. C'est déjà ça. Mais le fait que tout cela existe et soit, déjà, PAD... est en soi très inquiétant - pour nos accords, nos métiers, notre déontologie. Funeste présage de ce qui nous attend, tous, pour 2022 !

Nous exigeons le respect de nos accords, qui sont universels et qui s'appliquent, que le salarié – ici, le journaliste – travaille pour le web ou pour le linéaire.

Et nous sommes prêts à montrer notre attachement aux textes qui régissent la vie de l'entreprise, en appelant à la mobilisation des salariés pour faire entendre cette légitime exigence. Non, « Ma France 2022 » on l'aime pas, on la quitte déjà !



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR